



Qu'est-ce que la diversité?

Définition

La diversité peut être définie selon trois perspectives : individuelle, contextuelle et sociale.



Mentionnons que, dans une perspective sociale, la diversité correspond à l'**unicité de chaque personne apprenante**. Cette diversité collective devient la norme.

Dans cette perspective, la diversité est perçue comme **une source d'enrichissement de l'expérience humaine**.

Ainsi, la diversité est **construite socialement** – négativement ou positivement – dans les rapports sociaux, à travers des processus parfois inégalitaires qui minorisent certains groupes de personnes apprenantes.

Qui sont ces groupes marginalisés?

Cette appellation englobe **tous les marqueurs de la diversité** et va au-delà des personnes ciblées dans les « groupes désignés »[1], en incluant par exemple la diversité de genre et sexuelle.

Un groupe marginalisé représente un **groupe social vivant ou subissant de l'exclusion par rapport à une norme sociale**.

Cette appellation met en exergue les **rapports inégaux qui construisent ces groupes**. Effectivement, puisque c'est la société qui marginalise ces personnes, nous ne pouvons pas dire qu'elles sont minoritaires; elles sont plutôt minorisées.

[1] L'appellation « groupes désignés » inclut les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap et les minorités visibles, en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi au Canada (1985).



Références

- Adams, G., Rousseau N. et Borri-Anadon, C. (sous presse). Prise en compte de la voix des jeunes issus de la diversité en contexte éducatif : une métasynthèse de type descriptif. *Éducation inclusive*.
- Borri-Anadon, C., Desmarais, M.-É., Rousseau, N., Giguère, M.-H. et Kenny, A. (2021). *Le bien-être et la réussite en contexte de diversité : un cadre pour le RÉVERBÈRE* [Document-cadre en ligne]. Université du Québec à Trois-Rivières. https://reverbereeducation.com/wp-content/uploads/2022/02/Cadre-Diversite-re%CC%81ussite-Reverbere-2022_final.pdf